

**Procès-verbal  
Conseil d'établissement no 2 (année 2024-2025)  
de l'école St-Marc  
au salon du personnel  
Le 22 octobre 2024**

Membres présents:

Dino Spassatempo (directeur)  
Louis-Philippe Forget (président)  
Salomé Fontolliet  
Sophie Brosseau  
Mireille Azema  
Nadia Idres  
Simon Fournier  
Véronique Bussièrès (membre de la communauté)  
Antoine Legrain (membre substitut)

Christophe V. Manseau  
Marie-Hélène Guénette  
Mélissa Rouleau  
Jonathan Bécotte

Membre(s) absent :

Charlotte Léonard (membre substitut)

Visite/public :

Aucun

**1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Le quorum est constaté. Il est 18h02.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

*Résolution 2024-10-22-01*

Simon Fournier propose l'adoption de l'ordre du jour.

**3. Adoption du procès-verbal du 24 septembre 2024**

Quelques corrections sont apportées au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Résolution 2024-10-22-02

Marie-Hélène Guénette propose l'adoption du procès-verbal

#### 4. Suivis du procès-verbal du 24 septembre 2024

Aucun

#### 5. Mot du public

Aucun

#### 6. Mot du président

Pour information :

- Vote sur activité OPP (Halloween)  
Le président remercie les membres pour leurs réponses rapides à la proposition de l'OPP.
- Options arts plastiques versus arts dramatiques  
Un membre parent se questionne sur le fait qu'il n'y ait plus d'art dramatique à Saint-Marc comme auparavant. Elle trouve que c'est une bonne préparation pour le secondaire, en 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> année, pour renforcer le développement de l'expression orale et l'affirmation de soi.  
Un membre parent suggère de faire appel au programme Culture et éducation, qui donne accès à un grand répertoire d'artistes pouvant venir en classe faire un projet d'art dramatique de durée variable, sur mesure.  
Un membre enseignant rapporte l'expérience vécue lorsqu'il y avait de l'art dramatique à St-Marc : beaucoup de roulement d'enseignement car poste temps partiel, qui retourne à l'affichage chaque année. Il y avait un manque de continuité et le nouvel enseignant devait repartir à zéro chaque année.  
Comme l'art plastique est présent depuis plusieurs années, le local est aménagé, on a du matériel et une enseignante stable à temps complet.  
Il y a une offre d'art dramatique en parascolaire.  
Un membre enseignant explique que les compétences visées par l'art dramatique peut être couvertes par le titulaire, tandis qu'il est plus difficile pour celui-ci de faire de même pour les arts plastiques.
- Médias sociaux de St Marc - Gestion et visibilité  
Un membre parent veut savoir qui gère la page *Parents et amis de St-Marc*. La page est gérée par l'OPP, c'est pourquoi il y est surtout question des événements à venir dans la communauté scolaire. Certains membres jugent qu'une page Facebook de l'école serait utile pour transmettre des infos pertinentes à l'ensemble de la communauté. La direction explique que la gestion d'une telle page représente énormément de travail.

- Mise à jour du site web de l'école  
Un membre parent signale que le site web de l'école n'est pas à jour : calendrier scolaire, composition du CÉ, etc. La direction explique que la page sera mise à jour sous peu.
- Gestion des départs du service de garde : application disponible pour les parents  
Un membre parent soulève le fait que les départs du service de garde prennent du temps. Elle propose d'explorer des applications qui pourraient être utilisées pour faciliter les départs, par exemple *Hop hop*. La direction trouve que c'est une option intéressante. Elle propose de stabiliser d'abord le service de garde (pénurie de personnel actuellement) et d'ensuite instaurer une telle option. Un suivi sera à faire plus tard dans l'année.

Pour approbation ou adoption :

- Règlements du service de garde  
Les membres n'ont pas de commentaires sur le fond, mais estiment que la forme serait à réviser. L'adoption est reportée à un prochain CÉ, après la mise au propre du document.

## **7. Mot de la direction**

Pour information :

- Présentation du budget-école et explication des fonds  
La direction présente le budget de l'école et les différentes mesures. Il est souligné que le plan de rattrapage scolaire du ministère prend fin cette année. Par la suite, la mesure de tutorat sera utilisée pour fournir le soutien nécessaire aux élèves. L'utilisation des fonds de la mesure d'aide aux parents est discutée. Une conférence sur la gestion des écrans est proposée – toutefois il est rapporté que ce type d'événement attire souvent peu de parents. De la rétroaction sur la plateforme *Parcours parents, financée par les fonds de la mesure*, est donnée : le membre parent qui l'a explorée l'a trouvée peu utile. D'autres propositions sont faites : ludothèque avec jeux éducatifs à emprunter, achats pour la bibliothèque des parents (peu connue et utilisée pour l'instant – publicité à faire). Il est proposé d'utiliser la mesure pour payer des livres pour lecteurs débutants à prêter aux élèves de première année. La direction va vérifier si c'est possible.  
Les fonds de la plupart des mesures doivent être dépensés dans l'année, sinon l'argent retourne au ministère. L'argent de quelques mesures peut toutefois être cumulé d'une année à l'autre.

Des dépenses en informatique sont à prévoir cette année, il y a plusieurs problèmes à régler. Il est proposé d'acheter des ordinateurs remis à neuf, pour réaliser des économies. La direction explique que ce n'est pas possible, puisque tout le matériel informatique doit obligatoirement être acheté via le CSSDM à des fournisseurs homologués.

Des coupures du ministère ont eu lieu, en particulier dans les fonds pour les infrastructures. Les dépenses liées aux travaux ont été gelées pour la prochaine année. L'entretien du paillis de la cour ne sera plus couvert par le CSSDM. Des membres proposent de chercher du financement dans d'autres mesures, ou auprès de la ville. La direction nomme que l'installation et désinstallation de la toile dans la cour est une tâche complexe qui comporte un risque de chute. Il faut le faire 4 fois par année. Cette tâche est actuellement accomplie par un parent bénévole, assisté de la direction. La toile est utile lorsque des enseignants souhaitent faire la classe dehors, et fournit un espace ombragé.

Le marquage au sol dans la cour sera à refaire prochainement. Le sujet de l'entretien de la cour sera à aborder à un prochain CÉ.

- Anglais Intensif : informations

La rencontre d'information a eu lieu. Les demandes d'admission seront reçues jusqu'au 31 octobre.

Discussion sur les critères d'admission et les contraintes imposées par le CSSDM et la LIP. Un membre enseignant signale que qu'un plus grand nombre d'élèves de St-Marc admis pourrait amener la perte d'un poste de spécialiste à temps plein.

- Retour sur la séance de photos scolaires

Les enseignants rapportent que tout s'est bien passé, le processus était rapide et efficace. Un membre parent rapporte que certains photographes étaient plus rigides quant aux positions imposées aux élèves. Une rétroaction pourra être faite à ce sujet au Studio la Pomme verte, si on opte à nouveau pour cette compagnie l'an prochain.

- Suivi de la campagne de financement : vente de chocolats

- Un total de 13 100 \$ ont été récoltés, dont une part en dons. Le montant sera ajouté dans les fonds du CÉ. La direction propose de répéter la campagne chaque année.
- Un membre parent propose d'envoyer un courriel à tous les parents, en plus de la lettre transmise en version papier, afin de s'assurer que tous les parents reçoivent l'information.
- La prochaine fois, il faudra faire un concours avec au moins 3 soumissionnaires avant de choisir le fournisseur, afin de se conformer aux exigences du CSSDM.

- Commentaire d'un parent reçu par la direction : celui-ci estime que le fait de faire tirer un prix parmi les élèves participants crée de la discrimination envers ceux qui n'ont pas participé. Le parent plaignant demandait l'annulation du tirage. L'ensemble des membres juge cette intervention exagérée. La direction lui a expliqué que le tirage aurait lieu cette année, puisqu'il a déjà été annoncé, mais qu'il n'y aurait pas de tirage les années suivantes.

Pour approbation ou adoption :

- Résolution pour paiement des travaux pour l'embellissement de la bibliothèque

La direction présente les dépenses liées à l'embellissement de la bibliothèque jusqu'à maintenant : déménagement, design de l'aménagement et mobilier, pour un total de 19 594 \$. Le don de Desjardins était de 30 000 \$, versé au fonds 4. La direction demande le transfert de ces fonds du fonds 4 au fonds 9 pour payer les travaux de la bibliothèque jusqu'à maintenant.

*Résolution 2024-10-22-03*

Simon Fournier propose l'approbation du transfert des fonds demandés du fonds 4 vers le fonds 9.

- Consultation du PTRDI 2025-2028 et de l'acte d'établissement 2024-2025

La direction présente le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles. Il y avait 585 élèves résidents l'an dernier, et 524 élèves inscrits. L'acte d'établissement est présenté et approuvé. Le formulaire de consultation est complété.

- Campagne de financement pour les classes de 2e année (Julie Pomerleau)

Les élèves de 2<sup>e</sup> année vont préparer des collations à vendre lors de la soirée de rencontres de parents du 1<sup>er</sup> cycle. L'argent récolté servira à l'achat de jeux éducatifs et livres pour les classes.

*Résolution 2024-10-22-04*

La campagne est approuvée à l'unanimité.

## **8. Mot du/de la représentant.e des enseignant.e.s**

- Une demande de l'équipe-école est présentée :  
Le CSSDM a récemment annoncé son intention de fermer des classes de type cheminement particulier au secondaire.  
Les enseignants du secondaire sont en désaccord avec la décision et demandent l'appui des enseignants du primaire. Ils réclament un moratoire

sur la fermeture de classes et la formation d'un comité de discussion pour en réviser les critères d'admission.

Les enseignants de l'école St-Marc vont donner leur appui et demandent au CÉ d'appuyer également la demande de leurs collègues du secondaire. La lettre rédigée par les enseignants du secondaire sera envoyée aux membres et un vote aura lieu par courriel.

- Portes ouvertes :

Des portes ouvertes auront lieu à l'école le 26 novembre, de 14h à 15h.

## 9. Mot de l'OPP

- Vente de sapins : Les prix ont augmenté d'1 \$ par sapin par rapport à l'an dernier. L'OPP s'assure que les petits sapins restent le plus accessibles possible. Cette campagne financera la soirée familiale dansante au printemps prochain. L'OPP demande l'approbation de cette campagne de financement et des nouveaux prix.
- Vente d'huile et de vinaigre : L'OPP souhaite reconduire le projet avec M. Rafaël. Serait-il nécessaire d'aller chercher 3 soumissionnaires, lorsqu'il s'agit de projets de l'OPP? Cela sera à valider. Cette campagne financera la soirée familiale culturelle au printemps prochain. L'OPP demande l'approbation de cette campagne de financement.
- Marché de Noël : Des membres de l'OPP ont rendu visite à de nombreux commerçants de la rue Beaubien. Plusieurs d'entre eux seront présents au marché de Noël. L'OPP demande un financement 500\$ pour diverses dépenses, dont la location d'une génératrice.
- Événement de vente d'équipement sportif usagé : L'OPP demande l'approbation de l'événement.

*Résolution 2024-10-22-05*

*Simon Fournier propose l'approbation en bloc des demandes de l'OPP.*

## 10. Mot du représentant au Comité de parents - région Centre

- Les rencontres ont lieu en présentiel finalement. Il y a un conflit d'horaire avec les rencontres du CÉ du 26 novembre et 25 février. Il est décidé que le CÉ n'enverra pas de représentant à la rencontre du 26 (souper de Noël du CÉ), et que Mireille ira à celle du 25 et s'absentera du CÉ.

### 11. Varia

Discussion sur le souper de Noël : ce sera en formule potluck. Un courriel sera envoyé par le président en novembre pour l'organisation.

### 12. Points à reporter à l'ordre du jour du prochain CÉ et suivis

- Adoption de la réglementation du service de garde
- Entretien de la cour d'école
- Mise en place d'une application pour la gestion des départs du service de garde (plus tard dans l'année)

Tâches	Responsable	Échéance	Statut
Mise au propre de la réglementation du service de garde	Direction/ technicienne SDG	Prochain CÉ	
Envoi d'un courriel pour souper de Noël du CÉ	Président	Une semaine avant le prochain CÉ	
Envoi d'un courriel aux parents pour les informer de la présence d'une bibliothèque-parents à l'école.	??		

### 13. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h17.



Président (Louis-Philippe Forget)



Directeur par intérim